

# Le critiqué dispositif 2C2S à l'école

**Annoncé publiquement en avril dernier, le dispositif 2S2C : *Sport-Santé-Culture-Civisme* fait partie des grandes mesures de réouverture des écoles.**

Le dispositif 2S2C s'articule autour d'activités culturelles et d'activités physiques, réalisées en petits groupes (quinze au maximum) sur le temps scolaire pour les élèves d'écoles primaires et les collégiens. Ces actions peuvent être mises en place par les communes, les établissements scolaires, mais aussi par des associations culturelles et sportives locales.

« **C'est un dispositif intéressant, mais qui présente des dangers** », estime Nathalie Vernier, professeure d'Éducation physique et sportive au collège de Bourgheroulde. La membre du SNEP (Syndicat National de l'Éducation Physique) pointe du doigt le mécanisme du dispositif qui fait intervenir des intervenants extérieurs « **sur le temps scolaire** » et « **dont les qualifications ne sont pas toujours précisées.** »

« **Je suis consciente qu'il faut redynamiser le milieu sportif et culturel, mais le recours à des animateurs sur le temps scolaire coupe le suivi pédagogique** », estime la professeure.

Un de ses collègues va même plus loin et redoute pour le futur un transfert des enseignements qualifiés de moins fondamentaux (culture, sport, etc.) à des intervenants extérieurs, et le seul maintien de professeurs pour les enseignements jugés par le gouvernement comme « **fondamentaux** ».